

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18290 - 71ÈME ANNÉE

Paul Vergès et les conséquences des attentats de Paris

La guerre contre le terrorisme remet tout en cause à La Réunion



Paul Vergès a proposé une analyse de la situation à la suite des attentats de Paris. Il prévoit que la guerre contre le terrorisme va durer des décennies avec des conséquences importantes pour La Réunion, car les crédits de guerre devront être compensés par des restrictions budgétaires ailleurs. Dans cette période d'affrontements, le sénateur souligne l'apport essentiel du Groupe de dialogue inter-religieux de La Réunion pour notre île, et l'exemple qu'il peut donner au monde.

Initialement, la conférence de presse tenue hier par Paul Vergès avait pour but de donner sa position à titre individuel au sujet des élections régionales (voir par ailleurs), mais les attentats de Paris et leurs conséquences ont pris le pas. Le 13 novembre, une des principales capitales occidentales a été le lieu d'un massacre perpétré par 9 personnes : 129 tués, 350 blessés.

« Pourquoi une telle répercussion internationale de l'événement ? Pourquoi une solennité attachée aux actions immédiates du président de la République. Si un politique ne fait pas connaître son analyse, il est complice de toute la campagne faite sur cette affaire », affirme Paul Vergès. En effet, « pourquoi une telle ampleur alors qu'en Somalie, au Nigeria, des tueries équivalentes ont lieu ».

Paul Vergès dénonce la falsification de la présentation de l'islam dans cette affaire. Il donne au problème la perspective de la démographie. Aujourd'hui, la première religion dans le monde est le christianisme, l'islam la deuxième. Dans une génération, l'islam sera à égalité avec le christianisme. Avec la poursuite de la croissance démographique, l'islam deviendra la première religion du monde.

Héritage de la colonisation et les inégalités

Tous les États en Asie et en Europe comportent des minorités musulmanes, avec quelquefois des conflits en Thaïlande, au Cambodge, en Birmanie, en Inde notamment. Des États à majorité musulmane écrasante couvrent une part majoritaire de l'Asie et de l'Afrique, de Dakar à l'Indonésie en passant par le Pakistan et le Moyen-Orient.

« Tous ces pays étaient des colonies de l'Occident, avec une indépendance récente. Ils ont subi le retard de la colonisation, et la très grande majorité de ces pays sont des dictatures, en particulier au Moyen-Orient », rappelle Paul Vergès qui constate que « la France développe des relations d'amitié avec des pays où règne l'esclavage ». C'est le cas dans les pays du Golfe, là où existent les plus grandes inégalités. Cette situation entraîne des oppositions idéologiques et religieuses. Cela aura des conséquences sur tout le siècle.

Car l'aspect nouveau des choses, c'est l'évolution des courants fondamentalistes qui caricaturent l'islam. Au moment des attentats du 11 septembre 2001 à New York et Washington, ils recherchaient une assise territoriale et financière. Aujourd'hui, l'État islamique a un territoire, une armée et des finances. « C'est la suite de conflits commencés depuis longtemps », constate Paul Vergès. Intervention des Occidentaux en Afghanistan, en Irak, la campagne contre Kadhafi, contre la Syrie. « Partout l'Occident est présent, partout il est tenu en échec : battu en Afghanistan, Irak et Libye, en échec au Moyen-Orient », souligne le sénateur.

Une guerre longue

Aujourd'hui en Syrie se dressent deux alliances face à Daech, l'Irak et la Russie d'un côté, et de l'autre l'Occident, avec l'OTAN et la France qui joue un rôle moteur. La nouvelle étape est de dire allons faire une coalition de ces deux grandes forces d'intervention. « Cette coalition, c'est l'aveu de l'échec des moyens de guerre », poursuit Paul Vergès. C'est aussi la capitulation de François Hollande qui voulait exclure Assad de la solution. Paul Vergès prévoit un conflit qui durera des décennies, et que toute la situation internationale changera.

Les conséquences ne font que commencer, précise le sénateur. Le discours au Congrès du président de la République justifier des mesures urgentes et d'autres plus durables comme la modification de la Constitution, et l'impossibilité de respecter l'engagement de réduction du déficit public. « Le message pour La Réunion est immédiat. Tout est remis en cause ». « Les discours sont réduits à néant », affirme Paul Vergès, « quand l'État dit que sa dette va augmenter pendant des années ».

« L'avenir va devenir catastrophique », insiste-t-il, « les dépenses engagées pour les différentes mesures auront une contre-partie qui sera payée partiellement par La Réunion ». Le sénateur s'étonne que les candidats aux élections régionales qui ont la responsabilité de voter les mesures découlant des décisions du gouvernement, ne parle pas de cela.

Le GDIR « atout considérable »

Maintenant, c'est la guerre est contre une forme de terrorisme qui s'étend dans le monde entier, avec des tensions qui s'exacerbent. C'est un danger réel qu'il faut combattre. « On a pas mis suffisamment en valeur l'atout considérable dont nous disposons avec le Groupe de dialogue interreligieux de La Réunion. Grâce au GDIR, il n'est pas possible de voir prospérer à La Réunion une idéologie islamophobe. Cela doit être mis en avant », souligne Paul Vergès. « Le GDIR peut jouer un rôle

considérable à La Réunion contre ce risque qui existe dans le monde ».

Le sénateur s'étonne aussi de l'extension de l'état d'urgence à La Réunion, alors que le gouvernement justifiait encore voilà peu de temps le contraire. Du moment que l'on prend des mesures menaçant la liberté, on est là à égalité avec la France..., dit-il en substance.

Paul Vergès votera la prolongation de l'état d'urgence en proposant d'y inclure des mises en garde qui n'existent pas. « Pourquoi voulez-vous que je donne un chèque en blanc, c'est un délit un chèque en blanc », dit-il. Il soulignera les dangers de ces mesures exceptionnelles et leur caractère tardif.

Pas de chèque en blanc

Au lendemain de l'attaque contre Charlie Hebdo, « il aurait fallu revoir tout le système de renseignement ». La semaine dernière, des gens sont venus de Bruxelles à Paris en voiture, ont loué des appartements quelques jours avant l'attaque, ont repéré les lieux et n'ont pas été inquiétés.

Autre faille : le Réunionnais qui était en prison puis qui est parti en Syrie.

M.M.

Hommage interreligieux aux victimes des attentats de Paris

«Le GDIR- Groupe de dialogue inter-religieux de La Réunion invite les Réunionnais à participer à la cérémonie interreligieuse de recueillement en hommage à la mémoire des victimes des attentats de Paris ainsi qu'à leurs proches. Le rassemblement aura lieu le vendredi 20 novembre à 17h30 sur le parvis des droits de l'Homme de Champ-Fleuri à Saint-Denis.»

Le président, Idriss Issop-Banian

Édito

Premier effet de l'état d'urgence : interdiction de la Marche pour le climat

C'est sans doute la première conséquence de la prolongation probable de l'état d'urgence pour une durée de trois mois. Le gouvernement a décidé d'interdire la grande manifestation prévue par la société civile le 29 novembre à Paris, à la veille du début de la COP21. Cette mobilisation citoyenne a pour but de peser sur les négociations, en soulignant l'urgence d'un accord contraignant sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et sur la solidarité pour le financement de l'adaptation au changement climatique.

Cette interdiction a été annoncée par le ministre des Affaires étrangères. En effet, la France a comme particularité de désigner le ministre des Affaires étrangères et pas celui de l'Ecologie et du développement durable pour présider une conférence sur le changement climatique. Voici la justification de l'annulation :

« La situation créée par les attentats odieux du 13 novembre et les investigations menées depuis imposent que les conditions de sécurité soient renforcées. Dans ce cadre, la totalité des manifestations organisées dans les espaces fermés et aisément sécurisables seront maintenues. En revanche, afin d'éviter tout risque supplémentaire, le gouvernement a décidé de ne pas autoriser les marches pour le climat prévues sur la voie publique à Paris et dans d'autres villes de France les 29 novembre et 12 décembre. »

Les ONG déplorent cette décision et re-

cherchent d'autres formes de mobilisation. Cette décision ne va pas dans le bon sens pour une réussite de la conférence de Paris sur le climat. Rappelons que dans ce type de conférence, il existe trois catégories de délégués : les États, les ONG et les médias. À Copenhague en 2009, les ONG avaient été expulsées de la conférence au moment de l'arrivée des chefs d'État et de gouvernement, pour des prétextes de sécurité. La conférence a échoué à un accord, ce qui a reporté tous les espoirs sur cette COP21 organisée à Paris.

L'annulation de toutes les marches pour le climat en France est-elle un préalable à de nouvelles restrictions ? La présence des ONG sera-t-elle garantie tout au long de la conférence et notamment lors du moment des négociations finales ?

Alors qu'une étude de la NOAA vient de confirmer que 2015 est l'année la plus chaude jamais mesurée, l'accord contraignant sur le climat est plus que jamais nécessaire. Les organisateurs de la COP21 devraient donc tout faire pour soutenir le combat des ONG, car elles sont résolument du côté du développement durable.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Message de ATD Quart-Monde

La Fraternité, rempart contre la violence aveugle du terrorisme

Dans un message diffusé hier, ATD Quart-Monde réagit aux attentats de Paris. Pour l'ONG engagée dans la lutte contre la pauvreté, il est essentiel d'être uni pour mener le combat pour la paix.



Dimanche dernier, hommage à Saint-Denis aux victimes des attentats de Paris.

Judi, à Beyrouth en pleine rue, au grand jour, au cœur d'un quartier populaire,

Vendredi, à Paris, en plusieurs lieux, dans les lumières de la ville, Des vies happées par la folie meurtrière.

Depuis trop longtemps, cette violence qui crée le chaos et dénie la vie enferme dans la peur des personnes, des communautés, des peuples. Depuis trop longtemps, elle pousse des millions de personnes à fuir leur pays, à braver la mer, quittant ce qui faisait leur existence jusqu'alors.

Nous pensons à toutes les familles endeuillées dans ces circonstances, nous nous unissons à la douleur des populations qui en de nombreux points du globe sont frappées quotidiennement par la guerre et par toutes sortes de violences aveugles, toutes sortes d'exclusions.

Partout des femmes et des hommes de toutes conditions et de toutes cultures se lèvent pour dire « Non » à ce qui divise la communauté humaine : le rejet de l'autre, la peur de l'autre. Nous sommes de ceux-là.

Partout, des enfants, des jeunes, des adultes redisent à leur manière que ce qui est essentiel, c'est de cultiver notre confiance en l'autre, notre humanité commune, de croire en la rencontre pour se connaître et bâtir la fraternité.

Comme les amis de Centrafrique qui, aujourd'hui encore, vivent dans la peur et l'impossibilité de vivre ouvertement une fraternité entre tous, et qui pourtant chaque jour inventent des manières d'entretenir la confiance en l'humanité.

Sans oublier ceux qui sont dans l'insécurité permanente, qui souffrent en silence de l'exclusion et ne peuvent se rassembler avec

d'autres pour témoigner de leur compassion et de leur solidarité avec ceux qui souffrent le plus. Serons-nous capable d'une fraternité qui dépasse toutes les frontières sociales, culturelles, pour rejoindre les plus exclus et nous associer aux gestes qu'ils savent poser ?

Nous voulons rester unis dans notre combat pour la paix, pour un monde où chacun est reconnu dans son humanité, avec la liberté d'être pleinement soi-même pour contribuer à bâtir le bien commun. Nous sommes « engagés ensemble pour que l'homme demeure un frère pour tout homme ». (T., Liban)

**Mouvement international
ATD Quart Monde**

Guerre en Syrie

Les civils de Raqqa en péril

La ville de Raqqa a été la cible de bombardements de représailles à la suite des attentats de Paris revendiqués par Daech. Mais sous les ailes des bombardiers, quelle est la réalité dans cette ville de plus de 200.000 habitants avant la guerre ? IRIN a étudié cette question dans un article publié hier 18 novembre.

La ville de Raqqa, dans le nord-est de la Syrie, est l'un des fiefs du soi-disant État islamique (EI). L'agglomération est jugée suffisamment importante d'un point de vue stratégique pour que plusieurs l'appellent la « capitale » du groupe et pour que la France choisisse de bombarder à plusieurs reprises pour répliquer aux attaques commises à Paris ce week-end.

Lundi, le lendemain des frappes aériennes menées par des avions de guerre français contre la ville, le président François Hollande a promis d'intensifier la campagne militaire contre l'EI et de « détruire » le groupe.

De nombreux civils se trouvent toujours dans la région, même s'il semble qu'aucun civil n'ait été tué dans les frappes menées pendant la nuit de dimanche à lundi. Comment s'en sortent-ils ? Les informations en provenance du territoire contrôlé par l'EI filtrent au compte-goutte, mais voici ce que nous avons pu établir :

Population civile

Avant le début de la guerre syrienne, en 2011, la population de Raqqa était estimée à 220 000 personnes. De nombreux habitants ont fui le pays ou rejoint les 6,5 millions de déplacés internes lorsque l'EI a consolidé son emprise sur la capitale provinciale début 2014.

Les experts ignorent le nombre exact d'habitants que compte aujourd'hui la ville, car une partie de la population locale a été remplacée par des loyalistes d'EI ainsi que des combattants et leur famille.

Ce n'est pas parce que l'EI a pris le contrôle de la ville que tous les habitants actuels soutiennent le groupe, a expliqué Columb Strack, analyste principal du Moyen-Orient pour l'IHS [Institute for Humanist Studies], un groupe de réflexion.

Ceux qui sont restés à Raqqa ont simplement appris à composer avec les règles strictes de l'EI et à faire profil bas. « Ils tirent le meilleur par-

ti possible de la situation », a dit M. Strack à IRIN. « Ils ne veulent pas quitter leur foyer et font avec ce qu'ils ont. »

Ils doivent notamment assister presque quotidiennement à des exécutions, des flagellations et des défilés publics de prisonniers, a-t-il dit. « Mais, pour le reste, on peut dire, dans une certaine mesure, que la vie continue. »

Séparation

Raqqa a été ciblée à maintes reprises par la coalition internationale qui combat l'EI et dont la France est soudain devenue un membre particulièrement visible. Les forces armées de la coalition se vantent que la précision de leurs frappes leur permet d'éviter de faire des victimes parmi la population civile, mais la véracité de ces affirmations a été contestée.

Selon Ghadi Sary, un chercheur du Programme Moyen-Orient et Afrique du Nord de Chatham House ayant obtenu une bourse accordée par la Fondation Asfari et Chatham House, la méfiance qui règne entre l'EI et la population locale pourrait aussi permettre d'expliquer en partie l'absence apparente de victimes civiles à la suite du raid mené dans la nuit de dimanche à lundi.

La ville de Raqqa est en outre régulièrement la cible d'attaques de représailles pour les actions menées par l'EI à l'échelle internationale, a dit M. Sary. « C'est à se demander s'ils [l'EI] s'y attendaient. »

Il a ajouté que certaines installations de l'EI se trouvent à l'extérieur du centre de la ville, dans la campagne, ce qui contribue à réduire le nombre de victimes civiles.

Il se pourrait cependant que les frappes de la coalition finissent par faire des victimes au sein de la population civile. Selon M. Strack, il est possible que le gouvernement français se sente obligé de réagir fortement aux attaques et que cela entraîne un changement dans la politique de ciblage de la coalition.

Problèmes économiques

Outre les violations des droits de l'homme – un phénomène générali-

sé dans les territoires contrôlés par l'EI –, les civils de Raqqa sont confrontés à d'autres problèmes qui rendent leur vie quotidienne de plus en plus difficile, selon M. Strack.

Boucliers humains

M. Strack estime que les civils de Raqqa pourraient indirectement payer le prix des frappes aériennes menées dans la nuit de dimanche à lundi dans les jours à venir. Ils pourraient notamment être considérés comme des informateurs de l'Occident et être exécutés ou être utilisés comme boucliers humains.

Alors que les habitants des capitales occidentales sont de plus en plus nombreux à réclamer une intervention militaire plus musclée, d'autres acteurs exhortent les chefs d'État à éviter les réponses impulsives qui pourraient jouer en faveur des extrémistes.

« L'EI veut être bombardé par la France », a écrit Hania Mourtada, de l'organisation non gouvernementale (ONG) The Syria Campaign, basée au Royaume-Uni, dans un courriel adressé à IRIN. « Chaque victime civile inévitable pousse de nouvelles personnes à rejoindre les rangs des extrémistes. »

« Si nous voulons réellement contraindre [les plans de] l'EI, nous devons redoubler d'efforts pour ramener la paix en Syrie en chassant du pouvoir le principal meurtrier de la population civile syrienne : Bachar Al-Assad. »

Élections régionales

Paul Vergès appelle à voter pour la liste conduite par Patrick Lebreton

Paul Vergès a donné hier sa position au sujet des élections régionales. Il constate qu'une seule liste a des thèmes convergents avec ceux du Comité de Parrainage, celle de Patrick Lebreton. À titre personnel, et sans engager les autres membres du Comité de Parrainage, Paul Vergès votera pour la liste Pour une Réunion nouvelle.



Présentation de la liste Pour une Réunion nouvelle.

Hier en conférence de presse, Paul Vergès a tout d'abord rappelé que le Comité de Parrainage n'est pas un comité de soutien à une liste aux élections régionales. Pour ce scrutin, les membres du Comité de Parrainage peuvent donc voter pour qui ils veulent, a dit Paul Vergès. C'est pourquoi la position qu'il a donné hier est personnelle, et n'engage pas la centaine de personnes qui a choisi de participer à la réflexion sur l'avenir de La Réunion en allant dans le Comité de Parrainage. Paul Vergès votera pour la liste conduite par Patrick Lebreton, car c'est celle qui a des thèmes pas identiques mais convergents avec ceux du Comité de Parrainage.

6 ans décisifs

Le sénateur a expliqué cette position sur la base d'une analyse. Il rappelle tout d'abord la tenue dans moins de deux semaines de la ren-

contre sur le climat, avec en toile de fond l'idée que s'il n'y a pas de mesures contraignantes, la situation sera désastreuse.

Rien de ce débat à La Réunion, alors que le niveau de la mer va monter. C'est la plus grande transformation de l'aménagement de La Réunion qui se prépare, car tout est installé sur le littoral... et pas un mot dans les programmes.

Dans 18 mois, ce sera la crise de la canne et du sucre. La menace est de plus en plus précise et sans appel. Elle est totalement absente de la campagne, ce qui n'empêche pas qu'une des listes demande que l'agriculture soit transférée du Conseil départemental à la Région qui serait dirigée par Annette et Bello dans les rêves de cette tête de liste.

L'octroi de mer et la défiscalisation sont remises en cause.

Dans ce contexte, c'est la grande annonce du président de la République : procéder à une réforme fondamentale dans tout l'Outre-mer qui doit aboutir à l'égalité réelle

dans 20 ans, avec mise en route dans les mois qui viennent.

« Les candidats sont visés par la demande de François Hollande d'organiser le débat ici. Pas un mot... Paris décidera encore ? Quelle assemblée, quelle fiscalité, quelle intégration à la région ? Des problèmes vitaux sont sur la table, et pas un mot », déplore le sénateur.

Il souligne que « le Réunionnais est confronté à une vaste opération de communication avec des projets dangereux. Ainsi des galets de Madagascar arrivent en contradiction avec les avis du Conseil national de protection de la nature ».

« Au moment où nous allons aborder un changement aussi important que 1946, c'est la conspiration du silence alors qu'il y a 70 ans, le débat était passionné », rappelle Paul Vergès.

Cohérence et convergence

Les 6 ans du mandat régional vont peser très lourd ; indique le parlementaire. Il constitue le tiers du temps donné par le Président de la République pour arriver à l'égalité réelle.

Sur la base des thèmes développés plus haut, et qui sont une base de réflexion pour le Comité de Parrainage, Paul Vergès juge les programmes des listes en compétition aux élections régionales.

« Pour moi, je ne vois qu'une seule liste qui a une cohérence et une convergence, je voterai et je dirai à tous mes amis de voter pour Patrick Lebreton ». Et de souligner que ce dernier s'est engagé dans une alliance sur 20 ans, au-delà des élections régionales.

C'en est trope !

Charles Angrand, 'incohérent' avant que d'être 'indépendant' (3)

3) « **Paysage financier (fragment)** », **exposition des Arts incohérents, 1884, la vibration du sens :**

- Rideau baissé d'un négociant – pancarte : « ENFIN, NOUS AVONS FAIT FAILLITE ! » ;
- des poèmes pour assassiner le temps qu'il fait ;
- un poisson rouge qui nage dans un miroir ;
- une déjection qui parle latin ;
- le mot d'une bouteille à la mer qui dit : « Lisez-moi ! » (ou peut-être « Laissez-moi ! »)...

Le meilleur des œuvres incohérentes se révèle dès lors qu'elles mettent en avant le principe d'incertitude. « Tout être qui tend vers la cohérence est un être qui se mutilé », affirmait Marc Bonnant. Le danger quand on évoque la création des Arts Incohérents est de contribuer à créer par le discours un ordre auquel les Incohérents se refusaient d'émblée. Devant l'Incohérence, la moindre des choses est de laisser la porte ouverte à tous les sens : à tous les vents auxquels ils s'éparpillent. Et cela est particulièrement vrai pour le travail qu'Angrand accroche aux cimaises de l'expo incohérente de 1884, au titre de « Paysage financier (fragment) ». Un fragment qui a pour ambition à la fois de cacher l'ensemble du sens (comme l'arbre la forêt), et de le dévoiler.

« D'une qualité expressive remarquable, décrivent Riout-Grojnowski, se dégage d'un sombre fouillis de lignes enchevêtrées une blanche lune en forme d'écu qu'ont criblée une bonne douzaine de balles. » Une vigueur qui n'est pas sans rappeler celle de l'illustration de couverture du fascicule « La Loi et l'Autorité » de Pierre Kropotkine, éditée par J. Grave, à une lune près – croissant, déjà trouée par la nuit, auquel vient s'ajouter des impacts de balles : sorte de peau de lapin circulaire, atteinte par la mitraille d'une dizaine de chasseurs à l'affût, à l'occasion d'un lâché de gibier.

Le « Journal des artistes » du 1er novembre 1884 fait remarquer : « Angrand nous fait voir la lune dans un ciel vibrer et une atmosphère terriblement chargée. Voilà la vibris-

sure montant au troisième ciel en attendant que son grand prêtre lui ait fait escalader le septième. Les trous que les financiers font à la lune sont d'une ressemblance frappante, ce qui n'empêche pas Angrand de les avoir fabriqués avec des balles de revolver à vingt-cinq pas. Soyez donc anti-vibriste en face d'un gaillard de cette force-là ! » On ne voit guère le futur illustrateur des Temps Nouveaux, auteur du « On tue ce qu'on peut. – Superbe, ce Marocain-là ! » de 1907 (repris en hommage par Grave 20 ans plus tard pour la couverture du fascicule « Coordonnons nos efforts, mais ne centralisons pas »), manier le flingue et cribler la toile.

Le Catalogue de l'exposition de 1884 reproduit deux strophes, sous la gravure de l'œuvre, d'une chansonnette qui n'est vraisemblablement pas de la main de l'artiste. Si d'un côté le titre qui y est porté éclaire l'œuvre en ses profondeurs, de l'autre le sous-titre – et les strophes – en affadissent la portée. « TROUS À LA LUNE (Souvenirs d'une fête de bienfaisance) », « Trou la la, trou la la, / Nous allons t'y rigoller. / Trou la la, trou la la, / Y a des pauv' à soulager*. (*De leur argent) // Trou la la, trou la la, / Vive ce bon choléra, / Trou la la, trou la la / C'est nous qu'en profitera. »

La chanson « déplace la cible que désigne le titre (analysent Riout et Grojnowski) : il ne s'agit plus des spéculateurs (qui tirent ou sur lesquels on tire) mais du responsable de l'Exposition organisée, comme il est alors fréquent, au profit d'une œuvre charitable. Sur le mode de la plaisanterie, J. Lévy est soupçonné d'en détourner les fonds à son profit. »

Le « Thésor de la langue françoise tant ancienne que Moderne » qui paraît 6 ans après la mort de son auteur Jean Nicot au tout début du XVII^e siècle (1er dictionnaire français « au sens plénier du terme », écrivait A. Thuillier), répertorie en addenda proverbes et dictons. Y figure « Faire un trou à la nuit » : « comme si la nuit était un clos auquel il faudrait faire un trou, pour passer devant l'arrivée du jour, qui ferait comme l'ouverture de la

porte ». De là, « Faire un trou à la lune » que le « Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial » de Le Roux (1718) mentionne : « décamper à la sourdine, plier bagage sans payer ses dettes, manière assez usitée dans le commerce, pour faire banqueroute, faire faux bond, manquer. »

Pour Alain Rey, l'expression se baserait sur « l'idée puérule qu'en tirant sur la lune, la terre deviendrait plus sombre et la fuite serait donc plus aisée à la faveur de l'obscurité. » Le sens se serait par la suite infléchi vers la notion de banqueroute.

La lune étant une métaphore d'une pièce d'or, mentionnent Riout et Grojnowski, « faire un trou (ou des trous) à la lune signifie : s'enfuir sans payer ses créances après une banqueroute. » C'est ainsi que l'entend Balzac qui en fait le titre du chapitre 7 de son roman *La Rabouilleuse*.

« La métaphore qui dénonce les scandales de la spéculation (renchérissent les auteurs) y prend valeur de manifeste insurrectionnel. Mais faut-il comprendre que les financiers sont la cible d'insurgés qui tirent à vue sur leur fortune (une lune – écu) ? Ou qu'au contraire, ce sont eux qui prennent pour cible la lune des poètes, au nom de leurs profits ? Le commentaire du Catalogue éclaire mal un sel et un sens que les visiteurs d'alors devaient percevoir d'émblée ». Éraflures et impacts, la critique sociale se transposait en une formulation graphique.

Le thème de l'argent était d'ailleurs largement traité, Bridet entre autre, en 1884 n'exposait-il pas une semelle symbolisant la fuite d'un agent de change, à la suite d'un scandale financier ?

Jean-Baptiste Kiya

Oté

An léta d'irzans sosyal pou nou !

Dopi dan la nuit, dopi minuit nou lé an léta d'irzans, épila lo préfé néna tout pouwar pou diriz lo péi. Si li san in moun i pé èt danzéré pou la sékirité dot moun, li pé obliz lo moun rèt son kaz, sé pou mèt la sékirité partou é pou protèz a nou, li pé anvoy la polis la kaz domoun ninport kèl èr, la nuit lo zour, ninportkan san pran lord èk péronn, li pé anil tout maniféstasyon, tout rènyon piblik, boudikont, i di, li néna lo douwar vèy si nout sékirité. Konm li san.

An mwìn minm mi koné pa si mwìn na mon mo pou di la d'si, mi trouv, mon lidé a mwìn, kit a mèt lo péi an léta d'irzans odrémié mèt a nou an léta d'irzans sosyal, konm ni réklam dopi lontan. Na lontan ni di, argard in pé bann pov, na lontan ni di, anon okip a nou bann moun i nyabou pa lir, sak na pwìn la kaz, ni domann donn 6 pour san an plis bann minima sosio, ni propoz kré nout dé gran servis, inn pou lanvironman, in pou vié moun.

L'irzans sosyal pou fé la guèr kont lo shomaz. Somanké, aforstan okip lo problinm l'irzans sosyal, na pi bozwìn mèt lo pèi an léta dirzans, kisa i koné ? Ni pé pa di zordi k'sak i éspass déor, i argard pa nou ? I prêtan minm néna i apérswa in danzé pou nou. Konm banna déor nou lé an léta d'irzans, mé konm nou lé pa konm banna déor odrémié mèt a nou an léta d'irzans sosyal !

Justin

« Gro-kèr la pa bon-kèr ! » - In kozman pou la rout

Kosa i lé in moun gro-kèr ? Si I rod dann diksyonèr Alain Armand, i trouv sa in moun zalou, rankinyé sansa rankinyèz. Dizon in moun I pans li lé pli méritan ké ou, é li lé zalou si ou la gingn kékshoz é pa li, mèm si sé par out kouraz ké ou la gagné. Gro-kèr sé in vilin défo alé oir bon-kèr sé in zoli kalité. Donk la pa bézoin diskité pou dir inn-é-l'ot la pa parèy. I pé mèm dir : « inn sé lo kontrèr par raport a l'ot ». Si sé sa, pou kosa provèrb la lé éné é pou kosa ni gardien ali dann nout lang ziska zordi ? Arienk pou farsé pars zot i koné kréol i èm farsé ? Osinonsa pou évit demoun kroir z'ot défo-lo gro kèr – sé in kalité pars na demoun i èm z'ot défo é zot i pans zot na rézon kan zot lé konmsa... Kosa zot i anpans zot ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko ! Fé bouy z'ot matyèr griz ! zot va oir, ké rant-rant, ni pé z'ète, tazantan, dakor rantre nou.